

Tableau de bord : Rapport d'activité 2023-2024

Département Forêt – Juillet 2024

Bruxelles Environnement



Avant 2024					2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
Garantir la gestion intégrée et durable du patrimoine forestier et naturel											
1.	Rassembler les informations scientifiques sur les bois, forêts et sites naturels										
1.1	Etudier la biodiversité dans les bois, forêts et sites naturels										
1.1.1	Assurer le monitoring des projets de reconnexion (écoduc) en collaboration avec le dpt. Biodiversité	- Monitoring de l'efficacité des infrastructures de reconnexion écologique de la ligne de chemin de fer 161 réalisé pour les chiroptères par l'équipe « stratégie biodiversité » de la DEV - Monitoring du nouvel écoduc surplombant la voie ferrée via caméras infra-rouges par le département Forêt	100%	Un projet de nouvel écopont au-dessus de la chaussée de la Hulpe est en cours. Une première étude géotechnique a été menée en août 2021.	Poursuivre les procédures pour la mise en place du nouvel écopont au-dessus de la chaussée de la Hulpe		10%		Mise en place du nouvel écopont au-dessus de la chaussée de la Hulpe		indéfini
1.2	Monitorer la population et l'état sanitaire de la grande faune										
1.2	Monitorer la population et l'état sanitaire de la grande faune	- suivi de la population de chevreuils via la méthode de l'Indice kilométrique d'abondance (IKA) réalisé annuellement depuis 2008 sur l'ensemble de la forêt de Soignes, en collaboration avec les deux autres régions - suivi de la population grande faune par réseau de caméras infrarouges - suivi des observations grande faune via formulaire d'encodage par les 3 régions - envoi des animaux morts pour autopsie au Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires de la Faculté de Médecine Vétérinaire - Université de Liège - marché public divisé en deux parties ; coordination/organisation d'une journée de conclusion tri-régionale (à charge de BE) et traitement des données (à charge de l'ANB) - marché public pour la coordination attribué à la fondation Forêt de Soignes (5.500 € TVAC/an) - couche cartographique pour le relevé d'observations d'animaux morts ou vivants (pour les 3 régions) - depuis 2023 mis en place de comptage de nuit à l'aide de caméras thermiques	oui	Les rapports d'autopsie ne mettent pas en évidence de pathologies alarmantes et/ou pouvant expliquer une éventuelle chute de la population de chevreuil en forêt de Soignes. Sangliers : en 2022, 7 observations rapportées, en 2023, 8 observations rapportées Ika chevreuil : Si on laisse de côté les résultats de 2020, on peut dire que IK s'est stabilisé depuis 2014, bien qu'à un niveau inférieur que celui de la période entre 2008 et 2013. Cela indique une population stabilisée de chevreuils dans la forêt de Soignes, à cheval sur les trois régions	Poursuivre le monitoring Remettre en place une procédure pour les suivis des observations et mortalités d'animaux	- poursuite des comptages de nuit à l'aide de caméras thermiques sur les 3 régions - poursuite du monitoring IKA de jour « classique » Nouvel accord en place avec l'université de Gand (Faculty of Veterinary - Medicine Department of Pathobiology, Pharmacology and Zoological Medicine)	100% 100%	1 parcours sur chaque brigade réalisé trois fois chacun (6 parcours effectués en tout) 260 chevreuils observés sur 6 répétitions	Poursuivre le monitoring	Ajout du comptage de nuit au comptage « classique » IKA et comparaison des résultats entre les méthodes	indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
		sur les 3 régions. En 2023, 137 chevreuils ont été observés en total sur 4 répétitions									
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
1.3	Suivre et mettre à jour de l'inventaire des arbres remarquables de la forêt de soignes										
1.3	Suivre et mettre à jour de l'inventaire des arbres remarquables de la forêt de soignes Suivre et mettre à jour de l'inventaire des arbres remarquables de la Forêt de Soignes de façon systématique et bisannuelle Ajouter la localisation des arbres remarquables accessibles sur RouteYou Création de balade passant à proximité des arbres remarquables	144 arbres remarquables ont été caractérisés en Forêt de Soignes en 2013 et 2014 et une base de données a été créée sous SIG en vue du traitement cartographique de l'information - Via SIG - Utilisation des SIG pour transmettre l'information à RouteYou - Création de balade et mise en ligne via RouteYou	100%	- En juin-juillet 2021 un état des lieux de tous les arbres remarquables repris dans le tableau en annexe du plan de gestion a été fait : mesures de la circonférence, état sanitaire. Des interventions nécessaires pour leur mise en évidence ont également été effectuées (couper des arbres et arbustes qui gênent leur visibilité dès les chemins et sentiers). - Une mise à jour ayant été faite en 2021 , le prochain passage est prévu en 2023 - La localisation des arbres remarquables accessibles est visible sur la plateforme RouteYou	suivi de l'inventaire des arbres remarquables de la Forêt de Soignes	Via SIG (inventaire de terrain)	0%		Mettre à jour de l'inventaire des arbres remarquables de la Forêt de Soignes tous les deux ans)	Via SIG et liste des arbres remarquables	Indéfini
1.4	Réaliser l'inventaire forestier et sanitaire de la forêt de soignes										
1.4.1	Réaliser l'inventaire forestier de la Forêt de Soignes	- Création d'un inventaire forestier en 2008 avec la collaboration de l'université de Gembloux Agro-Bio Tech (ULg). - Développement d'un logiciel d'encodage (Gembloux Agro-Bio Tech) - Inventaire d'une coupe différente chaque année (8 coupes soit une rotation de 8 ans entre deux passages sur une même coupe).	100%		Réaliser l'inventaire de la coupe V	Utilisation du logiciel IFA via ordinateur de terrain	100%		Réaliser l'inventaire de la coupe VI	Utilisation du logiciel IFA via ordinateur de terrain	Indéfini
1.4.2	Réaliser le monitoring santé	Réalisation d'un suivi sanitaire (hêtres & chênes) annuel encadré par l'UCL	100%	Les observations 2023 montrent que la situation sanitaire des chênes et des frênes est bonne à	Ajouter des essences à l'inventaire	Ajout le frêne à l'inventaire sanitaire	100%		Continuer le suivi	Utilisation du marché mis en place	Indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
	Mise en place d'un nouveau protocole simplifié (méthode DEPERIS) pour l'inventaire sanitaire et introduction d'essences supplémentaires pour le suivi (frêne , pins , chêne sessile) Mise en place d'un suivi sanitaire de frêne en interne	Mise en place d'un nouveau marché pour 4 ans (29.327,64 € TVAC /an et 59.189,64 € TVAC la 1^{er} année) Ce marché comprend également un suivi photographique des houppiers et une mise en place d'un programme d'analyse photographique.		l'exception d'un individu de chêne sessile. Les hêtres ont par contre subi une importante dégradation entre 2021 et 2022, qui pourrait être la conséquence des sécheresses à répétitions depuis 2018. En 2023, la défoliation est restée au même niveau, mais une plus faible occurrence de branches mortes a été observée, ce qui suggère un début de récupération. La poursuite du monitoring permettra de mieux comprendre les effets des épisodes climatiques extrêmes sur l'état sanitaire des hêtres et d'identifier la cause des fluctuations chez les chênes. Les liens avec la croissance, la fructification et les possibles stress liés aux passages en coupes devront également être investigués.		Ajout du Pin sylvestre à l'inventaire sanitaire	30%				
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
1.4.3	Participer aux travaux de l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (OWS)	- Etablir un partenariat avec Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (OWSF) - Formation poussée pour deux gardes forestiers	100%	Deux gardes forestiers font partie du réseau d'observateurs qui bénéficient d'une formation poussée sur la connaissance des champignons, insectes et symptômes associés. Cette collaboration doit permettre de renforcer la vigilance et les moyens d'action pour la lutte des organismes pathogènes.	Poursuivre la participation	- Maintenir le partenariat avec Observatoire Wallon de la Santé des Forêts (OWSF) - Formation poussée pour deux gardes forestiers	100%		Poursuivre la participation	Cf 2024	indéfini
1.5	Réaliser des études nécessaires à la gestion des bois et forêts										

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
1.5	Réaliser des études nécessaires à la gestion des bois et forêts	- Réalisation du réseau « knooppunten » prise en charge par la Fondation Forêt de Soignes - Réalisation de comptage « chiens » pour quantifier la pression du chien sur le massif forestier (depuis 2021).	100% 100%	- Organisation de quatre sessions de comptage par an 2022 : 86,5 promeneurs et 8,5 chiens rencontrés en moyenne par parcours. Dont 40% sans laisse dans les zones de protection 2022 : 61 promeneurs et 8 chiens rencontrés en moyenne par parcours. Dont 42% sans laisse dans les zones de protection	Réaliser des études nécessaires à la gestion des bois et forêts	- Poursuite des campagnes de comptages « chiens » - Mise en place d'une étude d'incidence N2000 du parking « Nisard » (5.550,88 € TVAC) - Mise en place d'un étude « Alternatives aux armes de service des gardes forestiers » (13.300 € TVAC) - Finalisation de l'étude historique des bois d'Uccle (dans le cadre du nouveau PGNP des bois d'Uccle)(22.500 €TVAC)	50% 90% 90% 100%	En attente du rapport final En attente du rapport final Etude terminée	Réaliser des études nécessaires à la gestion des bois et forêts	- Poursuite des campagnes de comptages « chiens » - Mise en place d'une étude portant sur l'impact du chien sur le milieu naturel	indéfini
1.6	Appuyer et développer la cartographie des bois et forêts										
1.6	Appuyer et développer la cartographie des bois et forêts	- Utilisation du logiciel Locus Gis pour le relevé de terrain (désignation, observation faune ,....) via abonnement (3.698,46 € TVAC pour 4 ans pour 10 licences) - Création de divers templates Locus Gis (arbres dangereux , gestion invasives, cloisonnements d'exploitation ,...) - Mise à jour des données Open Street Map & Google - Mise en place d'une carte interactive sur le site internet https://www.foret-de-soignes.be/	100%		Appuyer et développer la cartographie des bois et forêts	- Création de nouveau template selon les besoins du terrain - Nettoyage et homogénéisation de la base de données cartographiques Paola - Poursuivre les relevés de terrain	100% 50% 100%	- Depuis 2019 , 18.430 arbres objectifs (marqués avec des points blancs) et 4.893 arbres habitats (marqués à la griffe avec un H) qui ont été relevés et caractérisés sur le terrain - Une multitude d'autres données ont été collectées sur le terrain (arbres dangereux , dépôts clandestins, inventaire sanitaire, etc)	Appuyer et développer la cartographie des bois et forêts	- Poursuivre les relevés de terrain - Création de nouvelles couches cartographi ques en fonction des besoins du départemen t	indéfini
1.7	Suivre les développements des sciences forestières										
1.7.1	Subventionner les asbl pour la communication et la formation de la forêt	Suvention de 3000 € TVAC en 2016 pour l'asbl « Amis de la Forêt de Soignes »	100%	destinée à l'édition d'un guide « Faune - Flore » spécifique à la Forêt de Soignes (couverture de frais de rétribution de tiers et de sous-traitants). Celui-ci est paru début 2021.	Subventionner les asbl pour la communication et la formation de la forêt	Aucune demande en 2024	100%		Subventionner les asbl pour la communication et la formation de la forêt	Poursuivre les subventions	indéfini
	Avant 2024				2024				2024 +		

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
2	Elaborer une stratégie globale de gestion durable des bois, forêts et sites naturels										
2.1	Garantir la certification FSC® (FSC-c020343) de la forêt de soignes										
2.1	Garantir la certification FSC® (FSC-c020343) de la forêt de soignes	• Audit annuel (3.225,95 € TVAC)	100%	• Certification en place depuis 2004	Garantir la certification FSC® (FSC-c020343) de la forêt de soignes	• Audit annuel (3.225,95 € TVAC)			Garantir la certification FSC® (FSC-c020343) de la forêt de soignes	• Audit annuel (3.225,95 € TVAC)	indéfini
2.2	Réaliser les plans de gestion des bois et forêts										
2.2.1	Faire traduire les PG de la FdS (et les RN) et élaborer diverses études liées aux PG	• Traduction des PG	100%	• Le projet de nouveau plan de gestion de la Forêt de Soignes (environ 1.000 pages) a fait l'objet d'une traduction FR-NL en 2016 (Livres I) et 2017 (Livres II et III). Des résumés ont été rédigés et mis à disposition du grand public via le site web de BE et le site web de la Fondation forêt de Soignes							terminé
2.2.2	Préparer l'approbation et la consultation publique du plan de gestion de la forêt de Soignes	• Soumission aux cabinets ministérielles • Approbation par le gouvernement • Enquête publiques	100%	• Le projet de nouveau plan de gestion de la Forêt de Soignes validé par la direction générale de BE a été soumis le 30 juin 2017 aux cabinets des Ministres Fremault (Environnement) et Vervoort (Patrimoine). Des discussions inter-cabinets ont eu lieu durant l'été et l'automne et ont donné lieu à des demandes de modification du contenu du projet de plan de gestion portant principalement sur les surfaces de hêtraie cathédrale à maintenir. Le passage en première lecture au gouvernement, et partant l'enquête publique, ont dès lors dû être postposées à 2018. L'enquête publique a été lancée le 15 mai 2018 et terminée le 15 juillet 2018. Le 18 Juillet 2019 le plan de gestion a été adopté par le gouvernement par arrêté							terminé
2.2.3	Elaborer le nouveau PG de la Forêt de Soignes	• Mise en place du nouveau plan de gestion (2019)	100%								terminé

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
2.3	Collaborer à l'élaboration des arrêtés de désignation natura 2000										
2.3	Collaborer à l'élaboration des arrêtés de désignation natura 2000	• participation à la relecture des Arrêtés de désignation Natura 2000	100%	• Le Département Forêt a participé à la relecture des Arrêtés de désignation Natura 2000 rédigés par le Département Biodiversité de la DEV.							terminé
2.4	Réaliser l'élaboration des arrêtés de désignation des réserves naturelles et forestières										
2.4	Réaliser l'élaboration des arrêtés de désignation des réserves naturelles et forestières	• Participation la préparation de l'actuel « Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 Décembre 2016 modifiant les arrêtés de désignation des réserves naturelles et forestières relatifs à la Forêt de Soignes en Région de Bruxelles-Capitale ».	100%	• En particulier, le Département Forêt a proposé et préparé l'extension de la réserve forestière intégrale du Grippensdelle. Cette extension a été proposée dans le cadre du projet Unesco (cf. A1S03O05P04).							terminé
3	Assurer la gestion technique et l'entretien récurrents des bois, forêts et sites naturels										
3.1	Introduction										
3.2	Gérer les peuplements des bois et forêts selon les PG										
3.2.1	Assurer le suivi des plantations (dégagement, taille et élagage)	• Regarnissage en cas de mortalité, dégagement des plants concurrencés par la ronce ou fougère aigle ou autre , taille de formation , élagage.	100%		Assurer le suivi des plantations (dégagement, taille et élagage)	• Regarnissage en cas de mortalité, dégagement des plants concurrencés par la ronce ou fougère aigle ou autre , taille de formation , élagage • Inventaire via SIG des dégâts du gibier et autre cause de dégâts/mortalité	100% 50%		Assurer le suivi des plantations (dégagement, taille et élagage)	Cf 2024	indéfini
3.2.2	Assurer la régénération par des nouvelles plantations	• Plantation en cellules : diamètre de 5m pour 20 plants de l'essence principale et 12 de l'essence accompagnatrice (gainage) • Commande de plantes forestiers de provenance recommandable en pépinière • Marché mis en place pour la récolte et éducation de semences forestières de chêne sessile et de charme pour un montant de 18.338 € TVAC et 7.420 € TVAC respectivement • Test de plantation de glands récoltés en forêt	100%	• En 2022 : 14.598 plants – dont 7.000 chênes sessiles • En 2023 : 14.505 plants – dont 7.110 chênes sessiles • Récolte de 500 kg de glands de chêne sessiles	Assurer la régénération par des nouvelles plantations	• Plantation en cellules : diamètre de 5m pour 20 plants de l'essence principale et 12 de l'essence accompagnatrice (gainage) • Lancer une nouvelle récolte de glands (en fonction des budgets disponibles)	100% 0%	• En 2024 : 9.653 plants – dont 4.725 chênes sessiles	Assurer la régénération par des nouvelles plantations	• Plantation en cellules • Commande de plantes forestiers en pépinière • Re-plantation des plants venant des semences forestières récoltées	indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
		Test de repiquage de plantules récoltées en forêt								(dès 2024 – 2025)	
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
3.2.3	Désigner les arbres d'avenir et les arbres habitats	- Utilisation d'application SIG pour la localisation et caractérisation des arbres habitats et objectifs - Marquage des arbres objectifs (points blancs) et habitats (« H » griffé sur le tronc)	20%		Désigner les arbres d'avenir et les arbres habitat	- Utilisation d'application SIG pour la localisation et caractérisation des arbres habitats et objectifs - Marquage des arbres objectifs (points blancs) et habitats (« H » griffé sur le tronc)	40%	Entre 2019 et 2024 18.430 arbres objectifs et 4.893 arbres habitats qui ont été relevés et caractérisés sur le terrain (Forêt de Soignes & bois périphériques). Pour une surface d'environ 756 ha soit 24 arbres objectifs/ha et 6,5 arbres habitats/ha	Continuer de Désigner les arbres d'avenir et les arbres habitats	Cf 2024	Jusqu'en 2027
3.3	Entretien les bois, forêts et sites naturels										
3.3.1	Gérer le CSC entretien voiries, maintenir les voiries, chemins et sentiers en bon état	- Marché public pour l'entretien des voiries pour un montant annuel de 205.911,75 € TVAC - Petits travaux de réfection effectués en régie	100% pour les travaux panifiés chaque année		Gérer le CSC entretien voiries, maintenir les voiries, chemins et sentiers en bon état	- Nouveau Marché public pour l'entretien des voiries pour un montant annuel de 420.142 € TVAC - Petits travaux de réfection effectués en régie - Mise en place d'un marché pour la réfection du chemin du Réservoir (59.000 € TVAC)	0% 50%	lancement du marché en stand-by	Gérer le CSC entretien voiries, maintenir les voiries, chemins et sentiers en bon état	- Marché public pour l'entretien des voiries pour un montant possible annuel de 420.142 € TVAC - Petits travaux de réfection effectués en régie	indéfini
3.3.2	Gérer le CSC récolte des déchets, maintenir le bon état de propreté des bois et forêts	Mise en place d'un nouveau marché (2023) de collecte par hippotraction pour 4 années pour un montant de 28.774 € / an TVAC pour le lot 1 & 2 et 17.953,98 € / an TVAC pour le lot 3	100%		Gérer le CSC récolte des déchets, maintenir le bon état de propreté des bois et forêts	Utilisation du marché de collecte des déchets par hippotraction	100%		Gérer le CSC récolte des déchets, maintenir le bon état de propreté des bois et forêts	Utilisation du marché de collecte des déchets par hippotraction	indéfini
3.3.3	Gérer et maintenir les infrastructures d'accueil du public (bancs, signalisation, ...) en bon état	- Marché public sur les 3 régions pour la commande de mobilier forestier et signalisation uniformes sur l'ensemble du massif. - Petit marché d'un an mis en place pour la commande de pictogrammes et panneaux d'informations/éducatifs pour un montant de 18.586,93 € TVAC (2022) - Utilisation d'un marché « scierie mobile » pour la création de mobilier forestier en	100%	- Signalisation pour un montant de 11.960,00 € en 2018 et 4.467 € en 2019 - Mobilier forestier pour un montant de 108.040,01 € en 2018, et 54.532,99€ en 2019 - En 2020 : 14 poubelles, 481 bornes de signalisation et 397	Gérer et maintenir les infrastructures d'accueil du public (bancs, signalisation, ...) en bon état	- Création de mobilier forestier en régie via scierie mobile - Mise en place d'un nouveau marché de reconduction pour commander les pictogrammes à remplacer ainsi que	100% 100%	Gérer et maintenir les infrastructures d'accueil du public (bancs, signalisation, ...) en bon état	- Utilisation du marché scierie mobile - Projet d'achat et d'utilisation de scierie mobile en régie en	Indéfini	

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
		régie avec du bois d'éclaircies pour un montant de 4356,00 €/an TVAC durant 4 ans		pictogrammes ont été livrés En 2022 : • Commande et réception de 1.491 pictogrammes • Commande et réception de 5 grand panneaux d'information , 5 panneaux latéraux et 3 panneaux éducatifs		la gravure des bornes de drève (10.000 € TVAC la 1 ^{er} année et ensuite 5.000 € /an TVAC pour 3 ans)				coordination avec la division espaces verts	
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
3.4	Gérer les dossiers techniques ponctuels, d'opportunité et de réaction										
3.4.1	Gérer les dossiers techniques ponctuels, d'opportunité et de réaction	• Participation au projet de tunnel en dessous de la ligne de chemin de fer 161 • Participation à la construction d'un mémorial en forêt pour les victimes des attentats du 22 mars 2016	100%	• Tunnel inauguré le 4 mai 2021 • Mémorial terminé durant le 1^{er} trimestre 2017	Gérer les dossiers techniques ponctuels, d'opportunité et de réaction	• En fonction des futurs dossiers • Participation au projet World Forest ID , collecte d'échantillons de hêtre, chêne, bouleau et pin sylvestre • Participation au projet « MyGardenOfTree s » , installation de cellules de plantation			Gérer les dossiers techniques ponctuels, d'opportunité et de réaction	• En fonction des futurs dossiers	Indéfini
3.4.2	Gérer les dossiers des impétrants (SIBELGA, VIVAQUA, ...)	• Suivi dossier SIBELGA d'installation de conduite de gaz en Forêt de Soignes • Suivi dossier Proximus d'installation de pylône GSM • Suivi dossier ELIA d'installation de câble haut voltage enterré • Suivi dossier S.A. ERICSSON d'installation de câble basse tension enterré et de fibre optique	100%	• Dossier ELIA : verbalisation d'un sous-traitant déversant de la bentonite dans la réserve UNESCO. Remise en ordre à charge de l'entrepreneur							Indéfini
3.4.3	Gérer les dossiers et contacts avec Bruxelles-Mobilité (sécurité, gestion des routes, ...)	• Collaboration pour la mise en place d'une nouvelle procédure tempête • Collaboration pour le développement d'un projet RER vélo • Élagage en régie des arbres en bordure de voirie	% % 100%		Gérer les dossiers et contacts avec Bruxelles-Mobilité (sécurité, gestion des routes, ...)	• Collaboration pour la mise en place d'une nouvelle procédure tempête • Collaboration pour le développement d'un projet RER vélo • Élagage en régie des arbres en bordure de voirie	% % 100%		Gérer les dossiers et contacts avec Bruxelles-Mobilité (sécurité, gestion des routes, ...)	• Collaboratio n pour la mise en place d'une nouvelle procédure tempête • Collaboratio n pour le développem ent d'un projet RER vélo • Élagage en régie des	Indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
										arbres en bordure de voirie	
3.4.4	Collaborer dans le dossier d'extension du Ring	Le Département Forêt suivait le déroulement des discussions autour du projet d'extension du Ring à hauteur du bois du Laerbeek.							Collaborer dans le dossier d'extension du Ring	suivi du déroulement des discussions autour du projet d'extension du Ring à hauteur du bois du Laerbeek.	Indéfini
3.4.5	Gérer les dossiers des aspects fonciers, de bornage...	Suivre les dossiers de bornage en bonne relation avec les géomètres experts et architectes paysagistes de BE	Drève Gouvernmentale : 100 % Limite bois de Dielegthem : 100%		Gérer les dossiers des aspects fonciers, de bornage	Mettre en place les différentes missions de bornage et participer aux concertations concernant les dossiers : Trois-Fontaines / Drève Gouvernmentale / Clos des Chênes	Trois Fontaines : 50% Clos des Chênes : 99 %	- Dossier Trois-Fontaines qui fait l'objet d'une mission de bornage effectuée par un géomètre-expert. - Dossier Clos des Chênes qui est en cours de finalisation (lancement de procédure suite au manque d'accord de certains riverains)	Poursuivre la gestion des dossiers des aspects fonciers, de bornage		Indéfini
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
3.5	Planifier, organiser et suivre le travail des deux brigades										
3.5	Planifier, organiser et suivre le travail des deux brigades	- Personnel forestier : 38 personnes (1A, 2B, 10C, 25 D/E) 2 brigades forestières (terrain) - Personnel de bureau (3 assistants et 1 ingénieur forestier) - Collaboration efficace entre le bureau et le terrain	100%	Surface sous gestion de 1.659 ha en Forêt de Soignes et 80 ha en Bois périphériques (Buysdelle , Poelbos ,...)	Planifier, organiser et suivre le travail des deux brigades	- Personnel forestier : 35 personnes (1A, 2B, 9C, 23 D/E) 2 brigades forestières (terrain) - Personnel de bureau (3 assistants et 1 ingénieur forestier) - Collaboration efficace entre le bureau et le terrain	100%	Surface sous gestion de 1.659 ha en Forêt de Soignes et 80 ha en Bois périphériques (Buysdelle , Poelbos ,...)	Planifier, organiser et suivre le travail des deux brigades	Cf 2024	Indéfini
3.6	Assurer le martelage, la vente de bois et le suivi des exploitations										
3.6	Assurer le martelage, la vente de bois et le suivi des exploitations	Suivre le tableau de passage en éclaircie (cf plan de gestion 2019)	100%	Entre 2021 et 2024, environ 344 ha de forêt ont été parcourus en martelage	Assurer le martelage, la vente de bois et le suivi des exploitations	Suivre le tableau de passage en	90%	Exercice 2024 : 9 lots pour un volume total de 4.370 m³ et	Assurer le martelage, la vente de bois et	- Cf 2024 - La vente aura lieu le	Indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
		- Mise en place d'une vente de bois annuelle - Mise en place d'un cahier de la ventes des bois contenant les conditions d'exploitation, les personnes de contact, les différents lots et la cartographie correspondante - Communication concernant la vente des bois sur le site de la Forêt de Soignes , ANB,BE et Finshop - Communication vers les communes - Contrôle journalier des exploitations par les gardes forestiers		d'éclaircie et de sécurisation. Dont environ 105 ha en type 1a (Hêtraie à objectif « cathédrale »), 36 ha en type 2 (Hêtraie irrégulière), 63 ha en type de gestion 3 (Hêtraie en cours de transformation en futaie mélangée), 76 ha en type 4 (chênaie mélangée), 34 ha en type 5 (Peuplement de résineux) et 26 ha de lisière (type 8) - Exercice 2021 : 9 lots pour un volume total de 2.914 m³ et un montant de 123.862 € - Exercice 2022 : 8 lots pour un volume total de 3.833 m³ et un montant de 247.478 € - Exercice 2023 : 8 lots pour un volume total de 3.023 m³ et un montant de 209.815 €		éclaircie (cf plan de gestion 2019) - Mise en place d'une vente de bois annuelle - Mise en place d'un cahier de la ventes des bois contenant les conditions d'exploitation, les personnes de contact, les différents lots et la cartographie correspondante - Communication concernant la vente des bois sur le site de la Forêt de Soignes , ANB, BE et Finshop - Communication vers les communes - Mise en place en forêt de panneaux explicatifs pour chaque lot (à destination du public) - Contrôle journalier des exploitations par les gardes forestiers		un montant de 253.350 €	le suivi des exploitations	10 octobre 2024	
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
3.7	Assurer le suivi des lisières										
3.7	Assurer le suivi des lisières	- Utilisation de fiches « arbres dangereux » à rentrer mensuellement - Sécurisation en régie ou via marché abattage et travaux de sécurisation pour un montant de 110.000 € / an TVAC - Marché supplémentaire d'un an mis en place pour la sécurisation des lisières (montant de 14.373,6 € TVAC)	100%	- En 2021 : 217 abattages et 42 élagages de sécurisations - En 2022 : 259 abattages et 40 élagages de sécurisations - En 2023 : 253 abattages et 106 élagages de sécurisations	Assurer le suivi des lisières	- Utilisation de fiches « arbres dangereux » à rentrer mensuellement - Mise en place d'un nouveau marché abattage et travaux de sécurisation pour un montant de 175.000 € / an TVAC	100% 90%			Cf 2024	Indéfini
3.8	Actualiser le dispositif de sécurité dans et autour des forêts face aux risques de chutes d'arbres										

Avant 2024					2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
3.8	Actualiser le dispositif de sécurité dans et autour des forêts face aux risques de chutes d'arbres	Mise en place d'une nouvelle procédure tempête étendue en coordination avec Bruxelles Mobilité, Bruxelles Prévention et Sécurité et d'autres partenaires	%		Actualiser le dispositif de sécurité dans et autour des forêts face aux risques de chutes d'arbres	Mise en place d'une nouvelle procédure tempête étendue en coordination avec Bruxelles Mobilité, Bruxelles Prévention et Sécurité et d'autres partenaires		%	Actualiser le dispositif de sécurité dans et autour des forêts face aux risques de chutes d'arbres	Cf 2024	Indéfini
4	Mettre en œuvre des projets d'aménagements à plus long terme pour augmenter la biodiversité										
4.1	Réaliser des aménagements pour les espèces rares et protégées										
4.1	Réaliser des aménagements pour les espèces rares et protégées	- Réalisation de divers aménagements pour la protection des espèces rares (ex salamandre tachetée, carabe doré, lucane cerf-volant, ...) - Suivi et surveillance des espèces rares en collaboration avec le département biodiversité	100%		Entretien des aménagements réalisés pour les espèces rares	- Suivi et surveillance des espèces rares en collaboration avec le département biodiversité - Entretien régulier des aménagements	100%		Entretien des aménagements réalisés pour les espèces rares	Cf 2024	Indéfini
4.2	S'investir et soutenir les projets de reconnexion de la forêt de soignes										
4.2.1	S'investir dans l'écoduc Chaussée de La Hulpe	- Étude de faisabilité effectuée en 2015 - Installation de deux écobuses - Étude géotechnique effectuée en 2021	10%		S'investir dans l'écoduc Chaussée de La Hulpe	Continuer à accompagner le projet dans son parcours administratif	10%		S'investir dans l'écoduc Chaussée de La Hulpe	Cf 2024	Indéfini
Avant 2024					2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
4.2.2	Participer au projet EU LIFE- OZON	Participation financière au projet OZON (300.000 € pour la région Bruxelles-Capitale)	100%								Terminé
5	Mettre en œuvre le schéma de structure interrégional pour la forêt de soignes										
5.1	Assurer la collaboration interrégionale en général										
5.1	Assurer la collaboration interrégionale en général	- Participer activement à la vision commune du schéma de structure - Mise en place d'une plateforme participative pilotée par la Fondation Forêt de Soignes et se composant de tous les acteurs intervenants en Forêt de Soignes - Mise en place d'un marché pour la coordination de la plateforme Forêt de Soignes (26.638,15 € TVAC) . - Mise en place d'un second marché dans le but d'assurer la transition de la coordination et des activités vers la Fondation Forêt de Soignes (45.242,20 € TVAC)	100%	Premier marché orienté autour des 3 axes : Axe « gestion quotidienne » de la structure de communication : secrétariat Axe « communication » : gestion du site internet de la Forêt de Soignes, rédaction de News sous format digital et rédaction et édition de la revue interrégionale « Vue sur Soignes » Axe « dynamique participative » : organisation d'après-midi de la Forêt de	Assurer la collaboration interrégionale en général	Mission prise en charge par la Fondation Forêt de Soignes	100%		Assurer la collaboration interrégionale en général	Cf 2024	Indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
		Mise en place d'un dernier marché « tampon » en attendant la mise en place de la Fondation Forêt de Soignes (21.546,56 € TVAC) • Mise en place de la Fondation Forêt de Soignes en 2019		Soignes, réunions de la Plateforme, gestion de processus de dialogue entre acteurs ciblés. • En matière de collaboration interrégionale plusieurs réunions ont été menées durant le marché : 1 réunion de concertation interministérielle ; 1 réunion de concertation entre les 3 directeurs régionaux ; 1 réunion du Comité de concertation ; 5 réunions du comité de pilotage.							
5.2	Mise en œuvre d'une stratégie commune de communication										
5.2	Mise en œuvre d'une stratégie commune de communication	Réalisation durant le marché de coordination de la plateforme Forêt de Soignes : 1 amélioration du site internet sur base d'une enquête de satisfaction déjà réalisée : « Optimisation website Zoniënwoud van 6 oktober 2014 » 8 éditions d'E-Soignes plus étoffées par un recours aux différents acteurs (témoignages) 3 publications de la revue « Vue sur Soignes » 3 réunions du Comité de rédaction « Vue sur Soignes » 1 conférence de presse 3 réunions du groupe de travail « Communication »	100%		Mise en œuvre d'une stratégie commune de communication	Mission prise en charge par la Fondation Forêt de Soignes		- Reprise du site https://www.foret-de-soignes.be/ - Mise en place de journée de la Forêt de Soignes et d'une action « ensemble pour la Forêt de Soignes » à destination des propriétaires de chiens	Mise en œuvre d'une stratégie commune de communication	• Cf 2024	Indéfini
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
5.3	Mise en œuvre d'une stratégie commune de conservation										
5.3	Mise en œuvre d'une stratégie commune de conservation	• Participation au projet OZON	100%								Terminé
5.4	Assurer le suivi pour le classement UNESCO										
5.4	Assurer le suivi pour le classement UNESCO	- Inscription de réserve forestière intégrale le 7/08/2017 sur la liste du patrimoine mondial naturel de l'Unesco - Faire reconnaître la Forêt de Soignes dans sa totalité et en tant qu'unité	%	JMC : Cette journée a eu lieu le 17 novembre 2021 et a permis de rassembler pas moins de 59 participants venant de 18 pays	Assurer le suivi pour le classement UNESCO	Faire reconnaître la Forêt de Soignes dans sa totalité et en tant qu'unité indépendante	%		Assurer le suivi pour le classement UNESCO		Indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
		indépendante comme patrimoine mondial de l'Unesco • Accueil et hébergement du secrétariat Unesco par la Fondation Forêt de Soignes • Mise en place d'une JMC « joint meeting conférence » • Rapport envoyé aux cabinets respectifs des trois régions		différents ainsi que les gestionnaires des trois régions et la fondation Forêt de Soignes.	Agrandissement de la zone UNESCO	comme patrimoine mondial de l'Unesco • Élargir la zone UNESCO de 52 ha en phase 1 puis de 74 ha en phase 2					
5.5	Créer une fondation pour assurer le suivi et la réalisation des projets										
5.5	Créer une fondation pour assurer le suivi et la réalisation des projets	• Mise en place de la Fondation Forêt de Soignes en 2019	100%								Terminé
5.6	Aménager les portes d'entrées de la forêt de soignes										
5.5	Aménager les portes d'entrées de la forêt de soignes	• Aménagement de deux portes d'entrées : la porte Hippodrome et celle du Rouge-Cloître (placement important d'infrastructures d'accueil du public)	100%								Terminé
5.7	Collaborer dans le développement de la porte hippodrome : projet « droh!me »										
5.7	Collaborer dans le développement de la porte hippodrome : projet « droh!me »	• Apporter une expertise quant au développement de ce projet de « pôle de récréation régional » • Participation à la création de la « maison de la Forêt »	100%		Collaborer dans le développement de la porte hippodrome : projet « droh!me »			Projet Droh!me mis en stand-by			indéfini
5.8	Mettre en œuvre la nouvelle signalisation										
5.8	Mettre en œuvre la nouvelle signalisation	• Cf point 3.3.3			Mettre en œuvre la nouvelle signalisation	• Cf point 3.3.3			Mettre en œuvre la nouvelle signalisation	• Cf point 3.3.3	
6	Accueillir, informer et sensibiliser le public										
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
6.1	Accueillir et encadrer les activités éducatives et informatives										
6.1.1	Organiser la quinzaine de la Forêt de Soignes	• Organisation annuelle de la quinzaine de la Forêt de Soignes à destination de classe d'élève de l'enseignement primaire	100%	• Entre 3.000 et 5.000 élèves participants par an	Organiser la quinzaine de la Forêt de Soignes	• Mise en place de la quinzaine pour le printemps 2025	0%		Organiser la quinzaine de la Forêt de Soignes	• Organisation annuelle de la quinzaine de la Forêt de Soignes	indéfini
6.1.2	Accueillir et encadrer les activités éducatives des écoles, ONG...	• Organisation régulière de balade, action de gestion, team building selon la demande	100%		Accueillir et encadrer les activités éducatives des écoles, ONG...	• Organisation régulière de balade, action de gestion, team building selon la demande	100%		Accueillir et encadrer les activités éducatives des écoles, ONG...	• Cf 2024	indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
6.2	Assurer le suivi des activités des associations subventionnées centrées sur les bois, forêts et réserves										
6.2	Assurer le suivi des activités des associations subventionnées centrées sur les bois, forêts et réserves	• Cf 1.7.1			Assurer le suivi des activités des associations subventionnées centrées sur les bois, forêts et réserves	Cf 1.7.1			Assurer le suivi des activités des associations subventionnées centrées sur les bois, forêts et réserves	Cf 1.7.1	
6.3	Participer aux différentes plateformes										
6.3.1	Encadrer la plateforme de la Forêt de Soignes	• Cf 5.1 & 5.2			Encadrer la plateforme de la Forêt de Soignes	• Cf 5.1 & 5.2			Encadrer la plateforme de la Forêt de Soignes	• Cf 5.1 & 5.2	
6.4	Accueillir et encadrer les manifestations dans les bois et forêts										
6.4	Accueillir et encadrer les manifestations dans les bois et forêts	• Manifestations (2021) : 7 cross, 34 marche/jogging, 3 VTT, 14 orientations, 13 autres manifestations ont été autorisés et encadrés par le département Forêt • Manifestations (2022) : 9 cross, 37 marche/jogging, 4 VTT, 17 orientations, 16 autres manifestations ont été autorisés et encadrés par le département Forêt • Manifestations (2023) : 5 cross, 40 marche/jogging, 2 VTT, 31 orientations, 14 autres manifestations ont été autorisés et encadrés par le département Forêt	100%		Accueillir et encadrer les manifestations dans les bois et forêts	• Encadrement en fonction des demandes	%		Accueillir et encadrer les manifestations dans les bois et forêts	• Encadrement en fonction des demandes	indéfini
6.5	Participer à des événements										
6.5	Participer à des événements	• Participation annuelle à la journée de la Forêt de Soignes depuis 2017 • Participation aux événements suivants : Les Midis du Développement Urbain, Rouge-Cloître en Fête, Journée d'écotourisme du Lions Club, Campagne FSC® du WWF Belgique, Semaine interne de la Forêt à BE, Ensemble pour la forêt de Soignes I, JMC UNESCO	100%		Participer à des événements	• Participation annuelle à la journée de la Forêt de Soignes depuis 2017 • Participation aux événements suivants : Ensemble pour la forêt de Soignes I, Fête de l'environnement	100%		Participer à des événements	• Participation aux événements qui seront prévus	indéfini
6.6	Répondre aux demandes d'informations et appuyer des projets de sensibilisation										
	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
6.6	Répondre aux demandes d'informations et appuyer des projets de sensibilisation	- Réponse aux questions et demandes par mail/téléphone ou de vives-voix via réunion de terrain - Rassemblement des questions et plaintes dans une base de données. - Publication d'une FAQ sur le site Forêt de Soignes - Moments de rencontre régulièrement mis en place avec les utilisateurs de la forêt - Rassemblement des questions et plaintes dans une base de données.	100%		Répondre aux demandes d'informations et appuyer des projets de sensibilisation	- Réponse aux questions et demandes par mail/téléphone ou de vives-voix via réunion de terrain - Publication d'une FAQ sur le site Forêt de Soignes - Moments de rencontre régulièrement mis en place avec les utilisateurs de la forêt	100%		Répondre aux demandes d'informations et appuyer des projets de sensibilisation	• Cf 2024	indéfini
7	Communiquer sur les bois, forêts et la nature										
7.1	Diffuser des informations sur le website de BE										
7.1	Diffuser des informations sur le website de BE/ Forêt de Soignes	Création régulière d'articles/news publiés sur le site internet de BE/Forêt de Soignes	100%	8 publications entre 2018 et 2021 2 publications en 2022 4 publications en 2023	Diffuser des informations sur le website de BE/Forêt de Soignes	Création régulière d'articles/news publiés sur le site internet de BE	%		Diffuser des informations sur le website de BE/ Forêt de Soignes	• Cf 2024	indéfini
7.2	Rédiger et préparer des articles, brochures, panneaux										
7.2	Rédiger et préparer des articles, brochures, panneaux	- Publication en collaboration avec les autres régions de « Vue sur Soignes » - Publication de 23 articles depuis 2016 (revues « nature », scientifiques, forestières, ...) - Création de panneaux explicatifs pour les exploitations forestières (pour chaque lot) - Mise à jour des panneaux d'informations (contenu et forme)	100%		Rédiger et préparer des articles, brochures, panneaux	- Publication en collaboration avec les autres régions de « Vue sur Soignes » - Publication de 23 articles depuis 2016 (revues « nature », scientifiques, forestières, ...) - Création de panneaux explicatifs pour les exploitations forestières (pour chaque lot) - Mise à jour des panneaux d'informations (contenu et forme)	80%		Rédiger et préparer des articles, brochures, panneaux	- Publication en fonction des besoins et demandes - Création de panneaux explicatifs pour les exploitations forestières (pour chaque lot)	indéfini
7.3	Optimiser le website Forêt de Soignes avec les autres régions										
7.3	Optimiser le website Forêt de Soignes avec les autres régions	Optimisation du site effectué par la Fondation Forêt de Soignes	80%		Optimiser le website Forêt de Soignes avec les autres régions	Optimisation du site effectué par la Fondation Forêt de Soignes	100%		Optimiser le website Forêt de Soignes avec les autres régions	• Optimisation continue du site	indéfini
	Avant 2024				2024				2024 +		

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Fin projet
7.4	Répondre aux demandes de la presse										
7.4	Répondre aux demandes de la presse	Réponses régulières aux demandes de la presse		- Les sujets principaux traités en 2016 et 2017 sont : Le projet OZON et ses réalisations ; Le changement climatique et son impact pour la Forêt de Soignes ; La certification forestière FSC® ; La reconnaissance UNESCO ; La Journée de la Forêt de Soignes. - Les sujets principaux traités entre 2019 et 2022 concernant la forêt sont : Les effets du confinement sur la Forêt La présence sur le terrain des effectifs Les chiens et leur problématique vis-à-vis la faune JMC UNESCO Journée de la Forêt de Soignes Les effets de la sécheresse sur la forêt - Sujets traités en 2023 : Armement gardes forestiers, cueillette ail des ours, barrières cyclistes, sanglier en ville, parc national	Répondre aux demandes de la presse	Réponses régulières aux demandes de la presse	100%	Sujets traités en 2024 : cueillette ail des ours, sanglier en ville, lierre coupé, débardage à cheval, sanglier au parc de Woluwe	Répondre aux demandes de la presse	Réponses régulières aux demandes de la presse	indéfini
8	Assurer la surveillance et la mise en œuvre de la législation nature et forêt										
8.1	Assurer le suivi administratif des pv et avertissements / p02 – assurer la surveillance des bois et forêts										
8.1	Assurer le suivi administratif des pv et avertissements / p02 – assurer la surveillance des bois et forêts	- Surveillance assurée par les gardes et surveillants forestiers - Traitement administratif des PV et avertissements par le bureau - Mise en place d'un numéro unique à destination des services d'urgence pour contacter le garde forestier de service	100%	- De 2014 à 2023 : 1.099 PV et avertissements ont été traités - Les principaux reproches formulés par le personnel forestier à l'encontre des usagers concernent les dépôts clandestins en forêt, la non-teneur en laisse de chiens en zone de protection spéciale, la non-	Assurer le suivi administratif des pv et avertissements / p02 – assurer la surveillance des bois et forêts	- Surveillance assurée par les gardes et surveillants forestiers - Traitement administratif des PV et avertissements par le bureau - Mise en place d'un nouveau	100%		Assurer le suivi administratif des pv et avertissements / p02 – assurer la surveillance des bois et forêts	Cf 2024	indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
				maîtrise des chiens (entre-autres par les dogsitters), la circulation à pied, en vélo ou en moto en dehors des voies ouvertes à cet effet, les infractions contre l'ordonnance nature, ainsi que les PV pour stationnement.		programme d'encodage et suivi des PV : Fyllo					
9	Optimaliser la législation forêt-nature										
9	Optimaliser la législation forêt-nature	- Rédaction et finalisation ou publication au moniteur belge des législations Forêt-Nature - Actualisation du code forestier	80%	- Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant désignation du site Natura 2000 - BE1000003 : « Zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le Nord-Ouest de la Région bruxelloise » : paru au Moniteur belge le 28 avril 2016 ; - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant désignation du site Natura 2000 – BE1000001 : « La Forêt de Soignes avec lisières et domaines boisés avoisinants et la Vallée de la Woluwe - complexe Forêt de Soignes - Vallée de la Woluwe » : paru au Moniteur belge le 13 mai 2016 ; - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant les arrêtés de désignation des réserves naturelles et forestières relatifs à la Forêt de Soignes en Région de Bruxelles-Capitale : paru au Moniteur belge le 30 janvier 2017 ; - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale déterminant l'équipement réglementaire spécifique de certains agents du service forestier de l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement : paru au Moniteur belge le 20 juin 2017 ; - Accord de coopération entre la Région flamande, la	Optimaliser la législation forêt-nature	- Rédaction et finalisation ou publication au moniteur belge des législations Forêt-Nature - Actualisation du code forestier	90%	Nouveau Code forestier : un projet finalisé est présenté au gouvernement en 2023	Optimaliser la législation forêt-nature	Rédaction et finalisation ou publication au moniteur belge des législations Forêt-Nature	indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
				Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la création de la Fondation Forêt de Soignes et projet d'ordonnance : approbation en 3ème lecture attendue pour le premier trimestre 2018 (cf. A1S03O05P05) ; • Arrêté d'exécution « Pêche » : en cours de rédaction en collaboration avec le Département Eau ;							
10	Réaliser des sites techniques exemplaires pour les brigades forestières										
10	Réaliser des sites techniques exemplaires pour les brigades forestières	- Construction d'un nouveau bâtiment pour la première brigade forestière - Restauration complète de la maison forestière située au 15, drève de St-Hubert - Travaux dans/sur la maison forestière située au 17, drève de St-Hubert - Contrôle de stabilité Forge de Jette - Rénovation du local situé dans le Chalet du Laerbeek - Réparation de la croix du mont de Calvaire du Bois de Dieleghem	100%	L'inauguration a eu lieu le 27/03/2019	Réaliser des sites techniques exemplaires pour les brigades forestières	- Construction d'un nouveau bâtiment pour la seconde brigade forestière - Restauration complète de la maison du Meunier en vue d'y installer la Fondation pour la Forêt de Soignes .	5%	- Un montant de 263.011€ HTVA est inscrit au budget 2018 pour une mission complète d'architecture. - Le Département Architecture démarre cette mission en 01/2018 avec un travail sur la programmation en vue de préparer le cahier des charges de ladite mission. - Un comité d'accompagnement sera mis en place au démarrage avec l'ensemble des parties intéressées. - Un projet de réaménagement du site de la deuxième brigade a été lancé en 2019. Un concours d'architecture sera lancé et les procédures urbanistiques seront lancées. Le département espère disposer d'un nouveau site en 2025	Réaliser des sites techniques exemplaires pour les brigades forestières	Construction d'un nouveau bâtiment pour la seconde brigade forestière	2025
11	Assurer le suivi, l'entretien et la réparation du matériel et de l'équipement										
11	Assurer le suivi, l'entretien et la	- Inventaire régulier des équipements - Entretien journalier des outils et machines	100%		Assurer le suivi, l'entretien et la réparation du matériel et de l'équipement	Inventaire régulier des équipements	100%	•	Assurer le suivi, l'entretien et la réparation du	• Cf 2024	indéfini

	Avant 2024				2024				2024 +		
Thèmes	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Objectifs réalisés	Commentaire	Objectifs	Moyens	Durée projet
	réparation du matériel et de l'équipement	• Marché public pour la réparation d'outils , l'entretien d'engin , changement de pièce etc • Formation continue des équipes				• Entretien journalier des outils et machines • Marché public pour la réparation d'outils , l'entretien d'engin , changement de pièce etc • Formation continue des équipes			matériel et de l'équipement		